

**ELECTIONS 2026 DES REPRESENTANTS  
DU PERSONNEL AUX  
COMITE SOCIAL TERRITORIAL****FORMULAIRE CONFIRMANT LA CREATION  
D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL**

Cher(e) collègue,

Suite au recensement des effectifs réalisé en début d'année, en préparation des élections professionnelles du 10 décembre prochain, il apparaît que le seuil de 50 agents est atteint au sein de votre collectivité.

Vous allez donc devoir créer par délibération un Comité Social Territorial local et organiser l'élection des membres qui siègeront à cette instance.

Je vous serais par conséquent reconnaissant de bien vouloir nous informer de votre décision à l'aide du coupon réponse ci-dessous **avant le 20 mars 2026**, afin de permettre au Centre de Gestion d'assurer aux organisations syndicales l'information prévue par les textes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,



Jean-Luc DEPRINCE

---

**COLLECTIVITE :**

---

Création d'un Comité Social Territorial local :

Oui Non 

Formulaire à retourner au CDG pour  
**le 20 mars 2026** - par mél :  
[service.carrieres@cdg82.fr](mailto:service.carrieres@cdg82.fr)

L'Autorité Territoriale .....  
Date .....  
Signature,